



ASSOCIATION ENFANTS PROBLEMES - PARENTS EN DIFFICULTE



A.E.P.

Pôle Formation

Déclaration d'activité
enregistrée
sous le numéro
93 83 03825 83
auprès du préfet de la région
Provence Alpes Côte d'Azur

CHARTRE QUALITE

Engagements généraux

- ✚ Mettre au service de nos stagiaires notre connaissance spécifique du secteur social de ses avancées tant sur le plan de la réglementation, de l'évolution des publics et des pratiques.
- ✚ Concevoir chaque programme de formation en complète cohérence avec les objectifs poursuivis d'après le recueil des besoins effectué lors de l'inscription.
- ✚ Choisir les techniques pédagogiques et les profils d'intervenants correspondant à nos exigences de qualité.
- ✚ Animer nos stages de façon vivante et interactive ; impliquer nos stagiaires comme acteur de leur apprentissage en les mettant en situation, le plus souvent possible
- ✚ Envisager la conception d'outils utilisables dans la pratique professionnelle.

Analyse du besoin et conception du programme

- ✚ Recueillir les données nécessaires à la conception d'une action efficace : profil du public, objectifs précis, contexte, spécificités et contraintes à prendre en compte.
- ✚ Choisir nos intervenants sur la base de leurs compétences théoriques et pratiques, mais aussi de leur expérience et de leur capacité à transmettre ce savoir.
- ✚ Concevoir une formation sur mesure adaptée aux besoins spécifiques et transmettre le programme détaillé par écrit.
- ✚ Procéder à l'actualisation régulière de nos supports et de nos programmes.

Animation

- ✚ Prendre en compte les attentes collectives et individuelles des participants dans le cadre du plan de formation annoncé.
- ✚ Veiller au confort matériel et psychologique des stagiaires en cours de formation pour favoriser leur apprentissage.
- ✚ Remettre à chaque stagiaire un document pédagogique adapté et pertinent.

Bilan, évaluation et amélioration

- ✚ Effectuer un bilan de chacune de nos formations, par une évaluation individuelle écrite et un bilan de groupe.
- ✚ Effectuer entre deux sessions une évaluation intermédiaire permettant de réajuster le programme de formation si nécessaire.
- ✚ Procéder à une évaluation des stagiaires avant et après la formation pour mesurer les acquis.
- ✚ En cas de non-conformité d'une formation, analyser les raisons du dysfonctionnement et mettre en place les mesures correctives nécessaires.
- ✚ Mesurer systématiquement la qualité de nos prestations dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue tant au niveau des stagiaires que des prescripteurs.